

Questions au Feuilleton

- d) \$15,000 (honoraires)
\$4,500 (honoraires)
\$35,600—\$44,500
\$32,100—\$40,125
- e) A Tokyo: Ambassade du Canada, secteur commercial
Japan Shippers Council
CP Rail
Société des chemins de fer
nationaux du Canada
Japan Six Lines Terminal Operations
Committee
- A Hong Kong: Haut-commissariat du Canada, secteur
commercial
Orient Overseas Container Lines
M. C. H. Tung
- A San Francisco: Johnson Scanstar
Euro Pacific Lines Hapag Lloyd U.S.
Navigation Pacific
Neptune Orient Lines
Bakke Steamship Corporation—agent
pour Columbus and Knutsen Lines
- f) Les questions discutées portaient principalement sur le
transfert de propriété de la société Empire Stevedoring
et sur les raisons pour lesquelles un plus grand volume de
marchandises conteneurisées n'est pas manutentionné au
port de Vancouver.
- g) Tokyo, les 19 et 20 mai.
Hong Kong, les 22, 23 et 25 mai.
San Francisco, les 27 et 28 mai.
- h) \$13,700
- i) Conseil des Ports nationaux—Port de Vancouver.
- j) Le gestionnaire général du port de Vancouver et l'agent
administratif en chef de l'Administration portuaire.
- k) Les discussions ont eu lieu au niveau de la direction et
portaient de plus sur des questions techniques nécessitant
un équilibre au chapitre de la représentation. Les rôles
des diverses personnes qui ont participé aux discussions
sont bien illustrés du fait des postes fonctionnels qu'elles
occupent au sein de l'Administration portuaire.
2. a) Date de départ—le 16 mai.
b) Date de retour—le 28 mai.
3. Ce rapport est confidentiel, en ce qui concerne les ques-
tions touchant les plans de commercialisation et d'opéra-
tion de diverses sociétés.

M. DE MONTIGNY MARCHAND

Question n° 1446—Mlle MacDonald:

1. a) Quel poste M. de Montigny Marchand occupait-il avant d'être nommé
sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures, b) quel était son traite-
ment et de qui relevait-il?
2. Durant cette période, M. de Montigny Marchand a-t-il vécu en Europe et,
dans l'affirmative, le gouvernement a-t-il défrayé son séjour à l'étranger et pour
quel montant total?
3. a) M. de Montigny Marchand a-t-il rédigé un rapport une fois sa mission
terminée et, dans l'affirmative, à qui l'a-t-il présenté, b) l'a-t-on rendu public, c)
quelle en est la longueur?

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires
extérieures):** En ce qui concerne le ministère des Affaires
extérieures, la réponse est la suivante:

1. a) M. Marchand fut chargé d'une étude des relations du
Canada avec la France et la République fédérale
d'Allemagne. Cette étude débuta le 1^{er} mai 1979 et
devait s'effectuer sur une période d'une année.
- b) Le traitement de M. Marchand correspondait à sa
catégorie d'emploi, (SX-4), dont la fourchette était
de \$45,000 à \$65,500. Il relevait du greffier du
Conseil privé.

2. Oui, M. Marchand a résidé à Paris. Le gouvernement a
défrayé le coût de son séjour selon les directives du service
extérieur, pour un montant total de \$50,991.89.

3. La mission de M. Marchand a été écourtée par sa
nomination au poste de sous-secrétaire d'État associé aux
Affaires extérieures le 25 mars 1980. Il a rendu compte de sa
mission verbalement au moyen d'une série d'entretiens avec
plusieurs hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux, ainsi
qu'avec des représentants du secteur privé. Une version écrite
des conclusions de l'étude est en voie de préparation. Il n'a
jamais été envisagé que ces conclusions soient rendues
publiques.

● (1510)

[Traduction]

M. Collette: Madame le Président, je voudrais que les
autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées
par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions
sont-elles reportées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
ON BLÂME LE GOUVERNEMENT DE N'AVOIR PAS SOUTENU
L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE

M. Ted Miller (Nanaimo-Alberni) propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement de n'avoir pas soutenu l'industrie
canadienne de la pêche, du fait que, comme on peut le constater, il a

a) trahi les intérêts des pêcheurs canadiens dans les négociations interna-
tionales sur la pêche qu'il a poursuivies avec les États-Unis;

b) imposé des taux d'intérêt abusifs et d'autres politiques qui ont conduit à
l'instabilité dans l'industrie de la pêche et à un manque de protection du
revenu des pêcheurs canadiens;

c) omis d'apporter et d'appliquer à ses politiques de réglementation de
l'industrie les révisions promises depuis longtemps; et

d) omis de faire appliquer l'actuelle législation de protection de nos pêches.

—Madame le Président, je suis très heureux de pouvoir
présenter cette motion. C'est une bonne journée pour le faire
étant donné que le traité Canada-États-Unis sur la pêche au
saumon a été signé vendredi dernier à Seattle, dans l'état de
Washington. Les équipes de négociations ont élaboré une
proposition qu'elles comptent recommander à leur gouverne-
ment. Il est bon de débattre la question aujourd'hui étant
donné la réponse que j'ai reçue vendredi lorsque j'ai demandé
au gouvernement d'attendre que les Américains remplissent
certaines conditions avant de ratifier officiellement ce traité.